



CONDITIONS D'INSCRIPTION STAGES & MASTER CLASSES 2023

ATTENTION ! Chaque inscription est strictement nominative et personnelle (1 inscription = 1 personne). Elle s'établit par l'ouverture d'un compte stagiaire, avec une identité et une adresse mail personnelle. La création d'un compte implique des frais de dossier.

NIVEAUX

Vérifiez que le niveau du stage corresponde bien à votre propre niveau de pratique et précisez le-nous lors de votre inscription :

- 1. Débutant** : aucune pratique préalable ni connaissance des techniques de base n'est requise
 - 2. Intermédiaire** : maîtrise des éléments techniques de base
 - 3. Avancé** : maîtrise des bases et facilité à intégrer un nouveau répertoire
 - 4. Professionnel** : maîtrise des techniques et des répertoires
- Tous niveaux** : ouvert à tous – Niveaux 1, 2, 3, 4

Précisions à l'inscription

Afin de préparer le contenu et les outils pédagogiques adaptés, il vous est demandé de nous informer de votre niveau et pour certains stages de nous préciser l'instrument avec lequel vous venez ainsi que vos attentes particulières sur la formation suivie.

FRAIS DE DOSSIER

L'ouverture et le traitement d'un compte stagiaire génèrent des frais de dossiers obligatoires :

- 10 € en inscription "loisirs"
- 25 € en inscription professionnelle (ces frais ne sont pas pris en charge par l'organisme financeur)

À ne verser qu'une seule fois par personne, peu importe le nombre de stages choisis.

RÉDUCTIONS PLUSIEURS STAGES ACHETÉS

A partir de 2 stages, vous pouvez bénéficier d'une réduction de :

- 30 € pour 2 stages achetés
- 60 € à partir de 3 stages achetés

Ces réductions sont non cumulables avec les tarifs réduits et tarifs uniques (cuisine provençale, beatbox tabla, céramiques sonores, stages jeune public).

TARIFS RÉDUITS SUR CRITÈRES

Les bénéficiaires du tarif réduit sont :

- Les étudiant·es
- Les jeunes de moins de 18 ans
- Les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS)
- Les élèves des structures partenaires :
 - Conservatoire de musique du Pays d'Arles, Cité de la Musique de Marseille (tarif réduit applicable sur tous les stages hors stages à tarif unique)
 - Atelier Saugrenu (tarif réduit applicable sur le stage de danse contemporaine) ▪ Les Andalouses et Acento Flamenco (tarif réduit applicable aux stages de flamenco : baile, cante, cajón & palmas)
 - Studio Franceschi (tarif applicable aux stages instruments)

La réduction est de 30€ à chaque stage acheté (hors stage à tarif unique). Le justificatif est à joindre obligatoirement lors de l'inscription.

Les réductions liées à plusieurs stages achetés ne sont pas cumulables avec les tarifs réduits.

ACHAT(S) CONCERTS

Les stagiaires bénéficient de tarifs préférentiels à titre individuel pour certains concerts du Festival (*Moments Précieux* et *Pass Stagiaire*), dans la limite des places disponibles. Vous pouvez acheter ces places sur votre compte après l'achat d'un stage.

COMMANDER POUR QUELQU'UN D'AUTRE.

Vous souhaitez réserver un stage pour votre conjoint, ami·e, enfant ? Il est possible de réserver des stages pour d'autres personnes. Pour cela cocher la case " ce stage est pour quelqu'un d'autre "

ATTENTION : Les frais de dossier restent individuels, à hauteur 10€ par personne inscrite.

Pour commander un stage pour quelqu'un d'autre il est nécessaire de

: 1. **Se connecter sur son espace personnel**

2. Choisir le stage

3. Au moment de l'ajout au panier, préciser le niveau de votre invité·e avant de préciser que le stage est pour quelqu'un d'autre

4. Préciser les coordonnées de cette personne (nom/prénom/date de naissance/téléphone)

5. Déposer les pièces justificatives de la personne si celle-ci bénéficie du tarif réduit 6.

Finaliser et régler vos achats

7. Retrouver son profil, ses stages et ses documents dans l'onglet « Mes invité·es » de votre espace personnel

PAIEMENT

Plusieurs moyens de paiement sont possibles :

• **Carte Bleue** : Le paiement par CB se fait en ligne et la réservation des stages et des concerts est effective **immédiatement**.

• **Par chèque ou chèques vacances** : A l'étape du paiement de votre panier, choisissez « Autre moyen de paiement ». Le chèque doit alors être envoyé par courrier ou déposé au bureau du festival en indiquant votre numéro de commande. Attention, lors d'un règlement par chèque, **l'inscription n'est effective qu'à réception du chèque**.

Maison des SUDS – 66, rue du 4 septembre – 13200 ARLES - FRANCE

Licence L-R-19-587 – APE 9329Z – Siret n°40467770000027

N° de TVA intracommunautaire : FR27404677700 - Numéro de formation professionnelle : 93131173913

• **En espèce, euro ou roue (monnaie locale arlésienne) ou avec la carte collégien de**

Provence : sur place uniquement, directement au bureau du festival.

• **Pass culture** : le règlement avec le Pass Culture se fait via la plateforme pass culture directement. Une fois la validation faite par Pass Culture, votre inscription sera validée et nous confirmerons votre inscription par mail.

Si vous désirez un paiement échelonné (chèque ou CB), vous avez la possibilité de choisir l'option "paiement différé" et le montant de votre inscription sera automatiquement prélevé sur votre compte en deux fois, 50% au moment de votre inscription et 50% le 1^{er} juillet 2023.

ANNULATION

Les stagiaires ont la possibilité d'annuler leur inscription jusqu'au **30 juin 2023** :

25 € de frais d'annulation seront retenus.

Aucun remboursement ne sera effectué après le 30 juin 2023, date limite d'annulation de vos stages.

Aucun remboursement en cours de stage.

En deçà d'un nombre minimum d'inscriptions, SUDS, à ARLES se réserve le droit d'annuler un stage, au plus tard le 19 juin 2023. Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées sera remboursée.

INSCRIPTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Suds est déclaré organisme de formation professionnelle et certifié **Qualiopi**, à ce titre, les personnes souhaitant participer aux stages peuvent prétendre à une prise en charge par leur organisme de référence (AFDAS, Uniformation...). Pour votre inscription, contactez : Pauline Lecocq au 04.90.96.06.27 ou à stages@suds-arles.com

1. Faire une pré-inscription auprès des Suds, comprenant :

Faire sa demande en Ligne :

- Choisir son ou ses stage-s sur le site
- Les ajouter au panier et sélectionner l'option "formation pro"
- Valider les étapes de panier
- Cliquer sur "Je valide ma demande de devis" (le devis sera envoyé par SUDS sur ma boîte mail sous 2 jours ouvrés avec le montant du chèque de caution)
- Envoyer par mail :
 - votre CV
 - Le document de votre organisme de référence financeur à remplir et signer par SUDS, à ARLES. Pour l'AFDAS et le FIFPL, ce dossier est désormais dématérialisé, rendez-vous sur leur site directement afin de créer votre espace et effectuer la demande de prise en charge.
- Envoyer par la poste :
 - le règlement des frais annexes (frais d'inscription de 25 € + les concerts, le cas échéant) ▪
 - le chèque de caution (correspondant au coût du stage en tarif loisir - 15€)

OU

Maison des SUDS – 66, rue du 4 septembre – 13200 ARLES - FRANCE

Licence L-R-19-587 – APE 9329Z – Siret n°40467770000027

N° de TVA intracommunautaire : FR27404677700 - Numéro de formation professionnelle : 93131173913

Faire sa demande par courrier :

- Envoyez nous le formulaire d'inscription professionnelle complété (téléchargeable sur la boîte à outils de notre site internet)
- Votre CV
- Le règlement des frais annexes (frais d'inscription de 25 € + les concerts, le cas échéant) • Le chèque de caution : le montant du chèque de caution correspond au total des tarifs loisirs de chaque stage moins 15€
- Le document de votre organisme de référence financeur à remplir et signer par SUDS, à ARLES. Pour l'AFDAS et le FIFPL, ce dossier est désormais dématérialisé, rendez-vous sur leur site directement afin de créer votre espace et effectuer la demande de prise en charge.

Documents à envoyer par courrier à :

SUDS, à ARLES. 66 rue du 4 septembre 13200 Arles

2. Parallèlement, vous devez constituer un dossier de demande de prise en charge des frais pédagogiques avec l'organisme financeur ([AFDAS](#), [UNIFORMATION](#), FIFPL...)

Attention à respecter le délai de traitement indiqué par votre organisme financeur de référence. Les délais varient d'un organisme à l'autre, mais compter minimum 1 mois de traitement.

Pour cela, les SUDS, à ARLES pourra fournir les documents nécessaires (un programme détaillé, un devis, une attestation de présence à l'issue du stage...)

3. L'organisme financeur examine ensuite le dossier et vous communique l'accord de prise en charge permettant l'inscription définitive, puis en informe les SUDS, à ARLES. En cas de refus de votre organisme financeur, vous avez la possibilité de maintenir votre inscription à vos frais : nous encaisserons alors le chèque de caution, sinon il sera détruit et votre inscription annulée.

RENSEIGNEMENTS

Responsable pédagogique : **Cécile Sanchez**

Assistante Stages & Master Classes : **Pauline Lecocq**

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Tél. 04 90 96 06 27 - stages@suds-arles.com